

MAINTIEN DES ÉCHAFAUDAGES DE LA FACADE SUD DE LA CHAPELLE NOTRE-DAME DU HAUT À RONCHAMP

Les travaux entrepris sur la façade sud de la chapelle Notre-Dame du Haut sont achevés depuis la mi-juillet.

Afin de valider les restaurations effectuées, le comité scientifique et technique* (CST) s'est réuni le mardi 19 juillet 2022 à la Colline Notre-Dame du Haut. Les différents acteurs qui composent ce comité ont souhaité une intervention complémentaire pour les deux points suivants :

- **La reprise des bétons** : le comité a demandé à l'entreprise Albizzati de reprendre les restaurations en surface des bétons bruts pour améliorer l'unification de la teinte et de l'aspect de surface

- **Le traitement de l'arête de la coque** : cette arête est la rencontre de la bordure de la remontée de la coque avec le complexe multicouches d'étanchéité qui recouvre la coque. Cette arête est fortement sollicitée par les intempéries qui désagrègent le béton et l'épaisseur d'étanchéité. Pour résoudre ce problème il s'agit de proposer un profilé qui recouvre le point de contact.

L'entreprise Toitures de Franche Comté a présenté un prototype de traitement de l'arête de la coque qui ne donne pas satisfaction car il est trop visible à distance qui altère la ligne dépouillée de la coque.

L'architecte Richard Duplat propose un nouveau dessin pour un nouveau prototype qui ne devrait créer qu'une ligne d'ombre très fine réduite à un trait.

Les deux modifications souhaitées par le CST, ont été réalisées immédiatement par les deux entreprises concernées (l'entreprise Albizzati et Toitures de Franche-Comté). Ainsi, une nouvelle réunion de chantier a été programmée le mercredi 3 août.

Lors de cette réunion de chantier, de nouvelles reprises des bétons ont été demandées par l'architecte en chef. Ce dernier demande de nouvelles interventions pour modifier les teintes sur certaines réparations. Concernant le point relatif au traitement de l'arête, le nouveau prototype a été accepté. Ce dispositif sera mis en œuvre en continuité sur l'arête sud et sur l'arête est.

Les interventions complémentaires, décidées par la réunion de chantier du 3 août, seront conduites à partir du 23 août. **Par conséquent, les échafaudages resteront en place le long de la façade sud jusque début septembre.**

* Le comité scientifique et technique est le garant de l'avancée scientifique du chantier de restauration de la chapelle. Il veille à la conformité des procédures définies lors de la phase d'études.

• **Le chantier de restauration de la chapelle en quelques mots :**

Le programme d'intervention de la restauration de la chapelle se déroule en plusieurs tranches :

Jusqu'en septembre 2022 : restauration de la façade sud de la chapelle et la sous-face de la coque.

De septembre à novembre 2022 : restauration de la façade ouest de la chapelle

D'octobre à décembre 2022 puis mars 2023 : restauration de la façade nord et des tourelles de la chapelle. Décapage, traitement des fissures, étanchéité des vitrages et remise en peinture.

De mars 2023 à août 2023 : restauration de la façade est.

D'août 2023 à décembre 2023 : restauration de la façade de la tour sud-ouest avec reprise de la grande fissure.

De janvier 2024 à juillet 2024 : restauration à l'intérieur de la chapelle.

A partir de juillet 2024 : abri du pèlerin et maison du chapelain. Restauration des étanchéités et des menuiseries.

• **Le financement du chantier : un chantier de 2,3 millions d'euros**

Ce vaste programme de restauration s'élèvera à 2,3 millions d'euros. **La participation de l'État et des collectivités territoriales est exceptionnellement portée à 90 % du coût des travaux.** La DRAC, service déconcentré de l'État dépendant du Ministère de la Culture, finance 50 % des coûts, la **Région Bourgogne Franche-Comté** et le **Département de la Haute-Saône** s'engagent respectivement à hauteur de 20%. Reste pour l'AONDH, association propriétaire, sur ses fonds propres d'assumer la charge de 10% de financement.

Pour réaliser ce projet ambitieux, l'AONDH s'est associée à la **Fondation du Patrimoine** pour l'organisation de levées de fonds. Mécènes professionnels et particuliers peuvent soutenir le projet directement depuis le site Internet de la Fondation du Patrimoine. D'autres mécènes, tels le Crédit Agricole, se sont d'ores et déjà mobilisés.

<https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/chapelle-notre-dame-du-haut-de-ronchamp>